

Département des Bouches-du-Rhône
Arrondissement d'Aix en Provence

COMMUNE
de
LA FARE LES OLIVIERS
13580



DECISION DU MAIRE

En application de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

2023_44 - OBJET : Marché de travaux pour la réhabilitation et l'agrandissement de l'Ecole Paul Doumer - Lot n°12 : « Chauffage – ventilation – Plomberie - Sanitaires » - Avenant n°3

Le Maire de la Commune de LA FARE LES OLIVIERS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 7 mars 2023,

RAPPELLE que dans le cadre de la réhabilitation et l'extension de l'Ecole Paul Doumer, il a été lancé un marché de travaux par lot séparé.

Par décision du maire n°2019_53 du 14/05/2019 a été attribué le « lot n°12 : « Chauffage – ventilation – Plomberie - Sanitaires » à la SAS ENERGETIQUE SANITAIRE pour un montant de 599 992,39 €HT.

Par décision du maire n°2021_68 du 21/06/2021 a été conclu un avenant n°1 dont l'incidence financière est la suivante 152 571,22 € HT soit 183 085,46 € TTC, portant le montant du marché à 752 563,61 € HT soit 903 076,33 € TTC soit une plus-value de 25,43% par rapport au montant initial du marché.

Par décision du maire n°2023_18 du 06/02/2023 a été conclu un avenant n°2 qui abroge la clause de sauvegarde prévue à l'article 3.2 – Variation des prix du Cahier des Clauses Administratives Particulières.

Des modifications dans les prestations de la SAS ENERGETIQUE SANITAIRE ont été apportées en plus-values telles que :

Plus-value	€HT
Vidoir local ménage - Local D.04 Rangement cour - Fourniture et pose de déversoir mural avec grille porte-seau en inox, bonde à grille, mitigeur mural + Fourniture et pose de Chauffe -Eau électrique 15 litres + Alimentation EF/EC + Évacuation des Eaux usées	1 686,90
Attentes fluides au R+1 Bâtiment D - Fourniture et pose de gaine d'extraction acier galvanisé dn 250 + Fourniture et pose de clapet coupe-feu autocommandé dn 250 + Tube de chauffage + Tube d'alimentation Eau Froide Sanitaire + Tube d'évacuation des Eaux Usées + Études technique et reprise plan d'exécution	1 662,54
Total plus-value	3 349,44

Ces modifications engendrent une plus-value de 0,56% par rapport au montant initial du marché, soit une plus-value totale de 25,99%.

Envoyé en préfecture le 05/05/2023

Reçu en préfecture le 05/05/2023

Publié le 05/05/2023

ID : 013-211300371-20230504-DM_2023_44-CC

S²LOW

DECIDE, en conséquence, de conclure un avenant n°3 avec la SAS ENERGETIQUE SANITAIRE dont l'incidence financière est la suivante : 3 349,44 € HT soit 4 019,33 € TTC, portant le montant du marché à 755 913,05 € HT soit 907 095,66 € TTC.

DIT que les crédits nécessaires au règlement de cet avenant sont prévus au budget communal, aux chapitre et article correspondants.

Fait à LA FARE LES OLIVIERS, le 4 mai 2023.

Le Maire,

Olivier GUIP

